

RECRUTEMENT D'UN MAITRE NAGEUR – COORDINATEUR POUR LA PISCINE D'ANS

I. Description de la fonction :

La piscine d'Ans accueille chaque année plus de 75.000 passages de nageurs (écoles et public) + le même nombre pour les clubs. Depuis son ouverture en 2014, ce nombre n'a de cesse d'augmenter.

Sous l'autorité et en collaboration avec le Directeur de la RCA AnSports, vous renforcerez d'une part l'équipe des maitres-nageurs et d'autre part, vous serez chargé d'être le relais de la Direction sur place.

Vous aurez donc une double mission répartie de la façon la plus adéquate sur votre temps plein.

II. Missions (non exhaustives) :

a) Maitre-nageur :

FONCTION

En tant que Maître-nageur, vos tâches consisteront à :

- Accueillir, écouter et être au service des clients - Surveiller le bassin et l'infrastructure
- Faire respecter les consignes de sécurité et les règles et règlement d'ordre intérieur
- Intervenir en cas d'accident ou de malaise
- S'assurer de la propreté et de l'hygiène de l'espace bassin et vestiaires
- Relever quotidiennement les mesures de chlore, PH, ... des bassins
- Dispenser des cours de nage
- apporter votre soutien ponctuel à l'animation et à la maintenance de la piscine, il s'agit d'un travail encadré et subordonné.

PROFIL

- Vous êtes en possession du BSSA (brevet de secourisme et sauvetage aquatique)¹
- Vous suivez annuellement le recyclage du brevet
- Vous êtes disponible en soirée et le week-end - Flexible (au niveau du temps et des priorités)
- Vous êtes souriant(e), dynamique(e) et autonome
- Vous avez d'excellentes qualités interpersonnelles
- Vous êtes discipliné(e), orienté(e) clients et résistant(e) au stress
- Vous avez l'esprit d'équipe

Atout :

- Formation secours
- Vous avez une première expérience réussie dans un environnement de travail similaire

¹ 13 juin 2013 – arrêté du Gvt Wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre familial.

b) Coordinateur :

- Proposer des améliorations concernant la gestion de l'infrastructure, les nouvelles activités et animations, etc. dans l'objectif du service aux usagers.
- Participer aux réunions et suivre toute formation jugée nécessaire à la qualité du service.
- En collaboration avec la Direction, assurer la gestion et le fonctionnement des bassins, de l'équipe des maîtres-nageurs/sauveteur, de l'équipe d'accueil et d'entretien.
- En collaboration avec la Direction réaliser les plannings des écoles et des clubs afin de maximiser les places disponibles.
- Tenir à jour les différents tableaux de bord, plans de gestion, rapport d'accident, etc.
- Participer et veiller aux aspects portant sur la sécurité et la gestion de secours.
- Coordonner et contrôler la mise en œuvre du plan de surveillance.
- Guider et renseigner les usagers.
- Élaborer les projets d'animation et projets pédagogiques de la piscine.
- Coordonner les actions pédagogiques, d'apprentissage, d'animations adaptées et diversifiées auprès des différents publics (apprentissage de la natation, accoutumance à l'eau...etc.).
- Vérifier quotidiennement le fonctionnement des installations et du matériel (réanimation, communication, infirmerie, etc.) en parfaite collaboration avec la Direction et les maîtres-nageurs.
- Organiser et veiller à la gestion des manutentions quotidiennes diverses : aménagements des bassins (lignes, parcours...), gestion du matériel pédagogique...
- .../...

III. COMPÉTENCES REQUISES

a) Diplôme

- Diplôme de bachelier/gradué en éducation physique, management du sport ou équivalent.
- Titulaire du brevet de gestionnaire d'infrastructures sportives (ou s'engage à le passer dans l'année qui suit l'engagement. Une clause résolutoire sera intégrée dans le contrat de travail)
- Être titulaire du brevet supérieur de sauvetage aquatique, en ordre de recyclage annuel
- Informatique : Windows, Outlook, Word, Excel, outils des technologies de l'information et de la communication
- Expérience : une expérience dans une fonction similaire est un atout
- Titulaire du permis B. Le fait de disposer d'un véhicule personnel est un atout.
- Titulaire du passeport APE ou d'une autre aide à l'emploi

b) Compétences personnelles

- Autonome dans l'exécution des activités confiées
- Dispose d'une force de proposition
- Travaille méthodiquement, seul ou en équipe

- Maîtrise parfaitement le milieu aquatique des piscines publiques (température, humidité, bruit, etc.)
- Analyse et synthétise des informations
- Présente clairement des arguments
- Perçoit globalement les situations ou les problèmes
- Possède un esprit critique
- Fait preuve d'initiative, d'imagination et d'innovation
- Concilie des activités de création avec des contraintes strictes
- Adhère aux objectifs de l'institution, initie les actions relatives et leur mise en œuvre
- S'investit dans sa fonction, maintient son niveau de performance, se tient informé de l'évolution du métier
- Accomplit un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail)
- Travaille de manière précise et rigoureuse
- Est capable d'exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés (efficacité)
- Est capable d'agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction (initiative)
- Sait faire face à une situation imprévue (initiative)
- Sait s'adapter à tout type de public (partenaires et usagers des services)
- Sait s'adapter aux changements structurels ou à l'évolution éventuelle de missions
- Est capable de gérer des conflits (avec les usagers, le personnel, ...)
- Fait preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction (déontologie)

IV. MODALITES CONTRACTUELLES

- Contrat à durée indéterminée
- Temps plein (36 heures/semaine : répartition de 18h pour le poste de maitre-nageur et 18h pour le coordinateur)
- Traitement de base: barème RGB B1 : 30.769,97€ Brut/an
pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années).

V. LES CANDIDATURES

- Doivent être adressées par courrier ou courriel pour le 20 novembre 2020 au plus tard, le cachet de la poste ou la date du mail faisant foi à Monsieur Thomas CIALONE, Président de la RCA AnSports
- Par courrier postal : RCA AnSports, Esplanade de l'hôtel Communal, 1 à 4430 Ans
- Ou par mail : ansports@ans-commune.be
- Doivent IMPERATIVEMENT

- reprendre la référence suivante : Piscine d'Ans – Maitre-Nageur / Coordinateur
- être accompagnées :
 - d'une lettre de motivation
 - d'un curriculum vitae
 - de la copie des titres et diplômes (et de leur équivalence pour les diplômes étrangers)
 - d'un extrait de casier judiciaire modèle 2 datant de moins de 3 mois à la date de clôture de l'appel.
 - Du passeport APE ou de l'autre aide à l'emploi

Toute candidature tardive, qui ne serait pas accompagnée des documents requis ou qui parviendrait d'une autre manière que celle prévue, ne sera pas prise en considération.

VI. Mode de recrutement :

Si votre dossier de candidature est complet, vous devrez réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :

- a) Épreuve écrite : connaissance liée à l'environnement de travail et à la fonction (50)
- b) Épreuve orale : entretien permettant de juger la maturité des candidats et d'apprécier ses aptitudes.